

LES DOSSIERS



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org

Mai 2012 - numéro 10

ROYAUME-UNI

ROYAUME-UNI



Journée Royaume-Uni
Campus France



Ambassade de France
au Royaume-Uni



SOMMAIRE

**PARTIE 1****L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU ROYAUME-UNI**

page 4 à 10

- 1 Données démographiques et économiques
- 2 Principales caractéristiques de l'enseignement supérieur britannique
- 3 Organisation de l'enseignement supérieur

PARTIE 2**LES ACTEURS ÉTRANGERS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE**

page 11 à 13

- 1 Mobilité internationale : les principaux pays d'accueil des étudiants britanniques
- 2 Mobilité internationale : les principaux pays d'origine des étudiants internationaux au Royaume-Uni

PARTIE 3**LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ**

page 14 à 16

- 1 La mobilité étudiante britannique vers la France
- 2 Activité de l'Espace Campus France et promotion de l'enseignement supérieur français

PARTIE 4**PERSPECTIVES**

pages 17 et 18

- 1 Les inscriptions dans les universités britanniques à la rentrée 2012
- 2 Des réseaux franco-britanniques de coopération
- 3 Études françaises, conférences et colloques, débats d'idées
- 4 Veille et échange de bonnes pratiques/« Benchmarking »

ANNEXE

page 19

PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU ROYAUME-UNI

1- Données démographiques et économiques

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES

Le Royaume-Uni compte plus de 62 millions d'habitants et possède une des plus fortes densités d'Europe. L'Angleterre, avec 83 % de la population totale, est la plus peuplée (372 habitants au km²). L'Écosse, accueillant un peu moins de 9 % de la population, est la moins peuplée (67 habitants au km²). Le Pays de Galles représente 5 % de la population pour 8,5 % du territoire.

La population britannique se concentre principalement dans les grandes villes (Leeds, Newcastle, Manchester), les bassins industriels (Birmingham et les Midlands) et surtout dans le sud-est de l'Angleterre (Londres et sa couronne). La population britannique est urbaine à 90 %.

De nombreuses communautés sont représentées, en majorité indienne, pakistanaise, antillaise. Le Royaume-Uni a connu de nombreux flux migratoires au cours des siècles, en particulier vers les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Projection 2015-2030

Groupes de population	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	7 989 000	7 627 000	7 809 000	8 149 000

Source : ONU

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le Royaume-Uni est la 7^e économie mondiale en 2012, avec un Produit intérieur brut de 2 096 milliards de dollars, derrière les États-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne, la France, le Brésil.

Cependant, le pays a été très affecté par la crise financière internationale du fait de la prédominance du secteur tertiaire (financier) dans son économie. Après s'être contractée de presque 5 % en 2009, la croissance du PIB s'est redressée lentement depuis 2010, mais devrait se contracter à nouveau en 2012.

La crise financière de 2009 a profondément dégradé les finances publiques du pays. Les aides au secteur financier et les mesures de relance budgétaire ont creusé le déficit public et alourdi le poids de la dette publique, ceux-ci atteignant des niveaux record. La priorité du gouvernement est donc l'assainissement de la situation budgétaire, malgré les conséquences sociales de ces coupes dénoncées par l'opposition. Bien que le programme d'austérité lancé en avril 2011 n'ait pas porté les fruits escomptés, le gouvernement persiste dans une politique de rigueur et mise sur l'investissement et les exportations pour doper la croissance économique.

Le taux de chômage, auparavant l'un des plus faibles d'Europe, est en forte hausse depuis la crise, et estimé autour de 8 %.

Le secteur des services, qui emploie les trois quarts de la population active et contribue aux trois quarts du PIB, est la force motrice de l'économie. Londres demeure la plus grande place de marché financière européenne, à égalité avec New York.

Le Royaume-Uni est un des pays les plus chers en matière d'éducation universitaire. Le projet de loi voté le 9 décembre 2010 par le Parlement britannique a contribué à faire tripler les frais d'inscription universitaires à la rentrée 2012. Cette hausse est censée pallier la coupe de 40 % faite par le gouvernement dans le budget de l'enseignement supérieur -c'est à dire 940 millions de livres sterling.

2- Principales caractéristiques de l'enseignement supérieur britannique¹

LE ROYAUME-UNI, DEUXIÈME PAYS D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Selon l'Unesco en 2009, le Royaume-Uni comptait 2 415 000 étudiants environ, toutes matières confondues, dont 368 968 étudiants internationaux au Royaume-Uni et 21 551 étudiants britanniques en mobilité internationale, ce qui en fait le deuxième pays d'accueil de la mobilité internationale au niveau mondial, après les États-Unis et devant l'Australie et la France.²

Les étudiants européens bénéficient des mêmes droits que les étudiants britanniques et paient comme eux un droit d'entrée plafonné à 3 140 livres (soit environ 4000 euros) en premier cycle, depuis 2006. En revanche, les frais d'inscription pour un étudiant qui n'est pas ressortissant de la Communauté européenne sont de 2 à 3 fois plus élevés. Les étudiants étrangers représentent donc une importante source de revenus pour les établissements britanniques qui favorisent les étudiants étrangers hors Union européenne sur les filières très demandées.

¹ Les informations qui suivent sont tirées pour l'essentiel de la Fiche Curie pour le Royaume-Uni, mise à jour en avril 2012 ;

² Selon les statistiques fournies localement, en 2010-2011, le Royaume-Uni comptait 2 501 295 étudiants environ, toutes matières confondues, avec un total de 428 226 étudiants étrangers dont 293 961 « overseas students », c'est-à-dire étudiants hors Union européenne.

• Population étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants internationaux en 2009

1- États-Unis	660 581
2- Royaume-Uni	368 968
3- Australie	257 637
4- France	249 143
5- Allemagne	197 895

Le Royaume-Uni accueille 11,1 % des étudiants en mobilité internationale

Source : UNESCO

• Mais la deuxième place qu'occupe le Royaume-Uni est aujourd'hui menacée

D'abord pour des raisons internes: depuis début avril, les étudiants étrangers non européens n'ont plus droit de rester deux ans dans le pays pour travailler sans avoir à demander un visa de travail, comme c'était le cas sous la mesure *Tier 1* (ou « *Post-study work* »). Cette restriction intervient dans le cadre de la politique de plus en plus sévère de lutte contre l'immigration du gouvernement conservateur.

Les étudiants extra-communautaires représentent les 2/3 des demandes de visas. Ainsi 80 000 étudiants étrangers de moins que les années précédentes devraient être admis à poursuivre leurs études au Royaume-Uni lors de la prochaine année universitaire. Aujourd'hui, sur les 369 000 étudiants non britanniques, 262 000 viennent de pays non européens.

Selon le gouvernement de David Cameron, faire ses études dans les universités et écoles britanniques serait la principale voie empruntée par les candidats à l'immigration.

L'adoption de ces mesures ne va pas sans poser problèmes : elles vont réduire les ressources non négligeables retirées par les universités de l'accueil d'étudiants étrangers et notamment de ceux en provenance de pays non européens qui paient des frais de scolarité supérieurs.

Ce manque à gagner est d'autant plus problématique que les universités britanniques doivent faire face aux coupes budgétaires décidées par le gouvernement.

Une grande partie d'entre elles ont ainsi été contraintes d'augmenter considérablement les frais déjà élevés de scolarité. Alors qu'une loi votée au parlement en décembre 2010 leur recommandait de les élever de 3 350 livres (4 000 euros) à 6 000 livres (7 300 euros) par an voire exceptionnellement jusqu'à 9 000 livres (11 000 euros), nombre d'établissements ont opté pour cette limite supérieure.

La baisse du nombre de visas, tout comme l'augmentation des frais de scolarité, pourraient également menacer des équipes de chercheurs britanniques dans des domaines aussi importants que les biotechnologies, les sciences informatiques ou l'ingénierie dont certaines sont formées, pour l'essentiel d'étrangers.

LES ATOUTS DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR BRITANNIQUE

• La réputation internationale des établissements

Oxford, Cambridge, University of London : le « *Golden Triangle* ».

Le prestige de ces établissements fondé sur leur histoire, l'excellence de la recherche, le nombre de prix Nobel, le rayonnement international de certains de leurs diplômés se répercute sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur britanniques. Le « *Golden Triangle* » continue à former les élites du monde entier, y compris une partie de l'élite américaine.

• L'étudiant au cœur du système

L'étudiant est aussi un client. L'introduction des frais d'inscription en 2006 a renforcé la logique de service à l'égard de l'étudiant de plus en plus considéré par les universités comme un client, client qui paye parfois très cher (20 000 euros et plus selon les diplômes) pour se former. L'étudiant britannique fait jouer la concurrence en choisissant le meilleur rapport qualité-prix. « *Students shop around* » : les étudiants font leur shopping ! Si cette logique de marché appliquée à l'enseignement peut choquer, elle a l'avantage de placer l'étudiant au cœur des préoccupations du système. L'université britannique propose à l'étudiant non seulement une formation de qualité mais également un esprit, une communauté, un mode de vie (logement sur le campus, associations sportives, associations étudiantes, etc.). L'étudiant est choyé, suivi, orienté et les universités incapables d'offrir ce service ne sont pas compétitives sur le marché national britannique de l'enseignement supérieur.

Une série de mesures en faveur des étudiants les moins solvables est prévue par la loi ainsi que la mise en place d'un système de régulation chargé de vérifier la politique d'ouverture aux classes sociales défavorisées menées par les universités appliquant les tarifs les plus élevés (octroi de bourses en particulier).

• Le tutorat

À Oxford et Cambridge chaque étudiant a un tuteur, un enseignant qui le guide dans ses études (inscription, suivi, conseil, préparation aux examens) mais également dans tous les aspects de son séjour au sein de l'université. Le tuteur peut servir de lien entre l'étudiant et le monde extérieur (accès aux soins, au logement, aux financements, à l'emploi etc.). Le nombre d'étudiants suivi par un « *tutor* » varie grandement en fonction des départements. Toutes les universités proposent à un groupe de 1 à 4 étudiants une heure de « *tutorial* » par semaine avec un enseignant. Cette heure permet au choix de discuter du travail d'un étudiant ou bien d'approfondir un sujet.

• Des études, une carrière

L'université britannique a pour but de former l'étudiant mais également de l'aider à pénétrer le marché du travail : elle assume son rôle de passerelle vers le milieu professionnel. Ce sont les *Career Services* (bureaux chargés au sein des universités de l'orientation

professionnelle des étudiants) qui jouent ce rôle d'accompagnement en servant de relais entre les étudiants et les entreprises ou le service public. Les *Career Services* tiennent les étudiants informés de toutes les opportunités de carrière, régulières ou ponctuelles, impliquant l'entrée dans la vie professionnelle ou bien la poursuite d'études au niveau supérieur. Ce sont des centres de ressources qui jouent également un rôle actif en organisant par exemple des salons professionnels ouverts aux recruteurs, ou bien en organisant des *mail shots* (courriels ciblés) que les cabinets de recrutement utilisent pour toucher une certaine catégorie de la population étudiante. Ces services payants proposés aux recruteurs constituent une source de revenu pour l'université. Les *Career Services* sont plus ou moins performants selon les universités, un bon *Career Service* constituant un atout majeur pour attirer les étudiants.

Les *Career Services* sont un excellent point d'entrée pour les établissements français d'enseignement supérieur désirant faire la promotion de leurs formations *postgraduate* auprès des étudiants britanniques (envoi de programmes de formation, recours aux courriels ciblés) ou participation aux salons dont certains sont conçus pour les universités désirant toucher un public de jeunes diplômés).

• La langue anglaise

Le succès des universités britanniques auprès des étudiants internationaux s'explique en partie par leur politique à l'international (efficacité secondée par le *British Council*), leur motivation financière étant très forte puisque les étudiants non ressortissants de la Communauté européenne payent des frais d'inscription élevés.

Le principal atout cependant reste peut-être la langue anglaise, medium des enseignements. La langue n'est pas un obstacle au recrutement des étudiants étrangers, bien au contraire: les étudiants internationaux cherchent à se former en anglais afin d'être compétitifs sur le marché du travail.

• Le développement de l'enseignement à distance

De manière générale, le Royaume-Uni se situe en très bonne place sur le marché international de l'enseignement supérieur. UKEU, lancé en 2003, est un vaste campus numérique à vocation commerciale dont les universités britanniques sont actionnaires. Ses formations en ligne à destination des étudiants étrangers font d'UKEU le premier pourvoyeur d'enseignement à distance sur la scène internationale. Le Royaume-Uni semble donc avoir pris une longueur d'avance sur ses concurrents et peut à juste titre s'enorgueillir d'un véritable savoir-faire dans le domaine, avec de belles réalisations telles que l'« *Open University* », l'« *University for Industry* » ou UKEU.

Les classements internationaux des universités¹

Deux classements internationaux prépondérants

En 2003 sont nés deux classements internationaux des universités, à savoir le *Shanghai* (Jiaotong) et le *Times Higher Education* (THE). Au cours des ans, ils sont tous deux devenus un indicateur incontournable pour les universités mais aussi pour les pouvoirs publics britanniques qui aiment à se situer sur l'échelle de l'excellence mondiale. Si les deux classements diffèrent quelque peu en termes de méthodologie et de résultats globaux (le classement du THE, britannique, pourrait favoriser les universités nationales si l'on en juge par les résultats), les universités britanniques sont bien représentées dans le groupe des 100 meilleures universités mondiales (*Top 100*) : 14 dans le classement du THE et 10 dans celui de *Shanghai*.

Des universités britanniques rivalisant avec les universités américaines

Au Royaume-Uni, dans un classement comme dans l'autre, Cambridge et Oxford restent les seules universités du monde capables de rivaliser avec leurs homologues américaines et à être classées dans le *Top 10*, Cambridge à la 5^e place et Oxford à la 10^e place (classement de *Shanghai* 2011). Les autres universités britanniques tiennent toutefois bien leur rang, dix d'entre elles (incluant Cambridge et Oxford) étant dans les 100 meilleures mondiales : *University College London* (20), *Imperial College London* (24), *Manchester* (38), *Édimbourg* (53), *King's College London* (68), *Bristol* (70), *Nottingham* (85) et *Sheffield* (97).

Le Royaume-Uni apparaît donc comme le seul pays capable de rivaliser avec l'excellence des universités américaines, même si le pourcentage de ses universités représentées dans le *Top 100* (9,9 %) reste loin derrière ces dernières (52,5 %). La France est en 8^e position avec 3 %, derrière l'Allemagne, le Japon, le Canada, l'Australie et la Suisse.

Classement du *Times Higher Education*²

Les 10 meilleures universités d'Europe

Institutions	Pays	Score globale
1- University of Oxford	Royaume-Uni	93,6
2- University of Cambridge	Royaume-Uni	92,4
3- Imperial College London	Royaume-Uni	90,7
4- ETH Zürich - Swiss Federal Institute of Technology Zürich	Suisse	85
5- University College London	Royaume-Uni	83,2
6- Karolinska Institute	Suède	73,1
7- University of Edinburgh	Royaume-Uni	72
8- Ludwig-Maximilians-Universität München	Allemagne	67,6
9- École Polytechnique Fédérale de Lausanne	Suisse	66,3
10- London School of Economics and Political Science	Royaume-Uni	66

¹ Voir également Notes Campus France n°30 Étudiants étrangers et classements internationaux : une notoriété relative selon les Espaces CampusFrance – avril 2011

² Source : <http://www.timeshighereducation.co.uk/world-university-rankings/2011-2012/europe.html>

3- Organisation de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni

LES INSTITUTIONS

• Les Universités

Le Royaume-Uni compte 166 établissements d'enseignement supérieur (dont une université privée, l'université de Buckingham), chiffre englobant la formation du corps enseignant, des ingénieurs, des professions médicales, etc.

Ces établissements sont réellement autonomes et en compétition les uns avec les autres. Ils peuvent librement décider d'ouvrir ou de fermer des départements. Ils n'hésitent pas à créer de nouveaux enseignements sous le contrôle cependant de l'association QAA (*Quality Assurance Agency*). Ils sont souverains dans la définition de leurs diplômes. Ils sélectionnent leurs étudiants. Les études supérieures sont payantes en Angleterre.

L'organe principal de ces universités est un « *Council* » pour certaines (universités traditionnelles), ou un « *Board of Governors* » pour d'autres (les anciennes « *polytechnics* »). Ces conseils responsables de l'administration se composent d'agents administratifs, de représentants élus des équipes pédagogiques et du corps étudiant, de membres désignés par les autorités locales, et parfois de membres indépendants (dans le cas des « *Boards of Governors* »). Les membres extérieurs à l'université sont généralement majoritaires dans ces conseils. Dans sa présentation du système britannique d'enseignement supérieur, le « *British Council* » n'hésite pas à comparer l'activité des « *Vice-Chancellors* » (Présidents d'Université) à celle d'un chef d'entreprise tant c'est la volonté et la personnalité du dirigeant qui façonnent le profil d'un établissement supérieur en Grande-Bretagne. Le plus souvent, ceux-ci ne sont pas issus du corps enseignant.

• Les « Colleges »

• « *Further Education Colleges* »

Ces établissements dispensent des cours non sanctionnés par un diplôme universitaire et que peuvent suivre les étudiants de plus de 16 ans, âge jusqu'auquel la scolarité est obligatoire. Ces collèges d'enseignement professionnel, qui doivent faire face à de nombreux problèmes de financement, de niveau des enseignements dispensés, recrutent depuis peu des étudiants internationaux.

• « *Adults Education Colleges* »

Ils sont destinés aux personnes qui, tout en travaillant, souhaitent poursuivre leur formation par des cours en dehors des horaires de travail (concept du « *lifelong learning* », fortement soutenu par le gouvernement travailliste). Les disciplines enseignées sont extrêmement variées (et s'étendent des cours de cuisine à des matières plus académiques).

• « *Colleges of Higher Education* »

Ce sont les seuls à jouir d'une reconnaissance de la part des universités qui en accueillent certains en leur sein. Ces collèges mêlent formation professionnelle et enseignement académique, sanctionnés par un diplôme universitaire.

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE ET LE E-LEARNING

L'*Open University* (www.open.ac.uk) dispense des cours à distance pour les adultes en Grande-Bretagne, dans les pays de la Communauté européenne, ainsi que dans certains pays émergents (Asie, Europe de l'Est).

Il n'est besoin d'aucune qualification académique particulière pour suivre les cours au niveau *undergraduate* (premier cycle). Certains programmes de l'*Open University* sont diffusés par la BBC.

L'*Open University* compte plus de 200 000 inscrits et revendique à ce titre le statut de première université de Grande-Bretagne.

- UKEU (www.uk.eu.com) est une université électronique financée pour moitié par le gouvernement britannique (budget de 62 millions de livres pour la période 2002-2004) et pour l'autre moitié par le secteur privé. UKEU, dont chaque université britannique est actionnaire, a ouvert ses premiers diplômes en ligne en mars 2003. Le gouvernement britannique ambitionne d'occuper, grâce à UKEU, la première place sur le marché international de l'enseignement supérieur.

- En octobre 2000 le gouvernement travailliste a lancé l'*University for Industry* (UFI) chargée de la formation continue des adultes (www.ufild.co.uk). L'UFI est destinée aux salariés des entreprises britanniques souhaitant acquérir de nouvelles compétences ou renforcer leurs compétences de base. L'UFI a développé le service *learn direct* (www.learn direct.co.uk), interface avec le public conçue en fonction de ses 36 000 utilisateurs : les cours sont accessibles sur l'ensemble du territoire dans 700 centres de proximité (entreprises, centres commerciaux, bibliothèques de quartier, « *pubs* »), grâce à l'outil informatique. À court terme, l'UFI a pour objectif la formation continue de l'ensemble du personnel des ministères.

L'ACCÈS À L'UNIVERSITÉ

Le principe d'autonomie des universités qui domine le paysage de l'enseignement supérieur britannique s'applique également au recrutement des étudiants. En effet, si les dossiers de candidature à l'admission sont centralisés par l'UCAS (*Universities and Colleges Admissions Service*), chaque université est libre de retenir les dossiers qui lui conviennent. La sélection s'opère sur les résultats obtenus à deux examens, le GCSE (*General Certificate of Secondary Education*) que les Britanniques passent vers l'âge de 15 ans (soit au terme de la scolarité obligatoire), et le GCEA level (*General Certificate of Education Advanced level*), qui correspond au baccalauréat. Les universités britanniques reconnaissent les baccalauréats européens ou internationaux. Les *mature students* (agés de 21 ans ou plus) doivent passer le *Higher Education Certificate* pour pouvoir être admis à l'université. Ces qualifications ne suffisent pas toujours et certaines filières très prisées (comme le droit ou la médecine) sont plus sélectives. Les universités peuvent également convoquer les candidats pour un examen supplémentaire ou pour des entretiens de motivation avant leur admission finale : c'est notamment le cas pour les Universités de Cambridge et d'Oxford. Certaines universités sont accusées d'élitisme et montrées du doigt par le gouvernement travailliste et par la presse spécialisée : le gouvernement accuse ces universités de mener une

politique d'admission discriminatoire envers les étudiants issus des écoles publiques et a décidé, par une série de mesures, d'inciter les universités à ouvrir plus largement leurs portes aux étudiants issus de milieux moins favorisés. Cette politique est destinée à compenser les sous-représentations de certaines catégories de britanniques dans l'enseignement supérieur. L'objectif initialement fixé que 50 % des 18-30 ans accèdent à l'université en 2012 a été revu à la baisse et est désormais établi à 40 % à atteindre en 2016.

LES DEUX CYCLES D'ÉTUDES

• Le niveau *undergraduate*

Ce premier cycle conduit au diplôme de « *Bachelor's degree* » ou *First Degree* après 3 ou 4 années d'études à l'université. Les titres les plus courants sont : *Bachelor of Arts* (BA) ; *Bachelor of Commerce* (Bcom) ; *Bachelor of Education* (BEd) ; *Bachelor of Science* (BSc) ; *Bachelor of Engineering* (Beng) ; *Bachelor of Law* (LLB).

• Le niveau *postgraduate*

Higher Degree by instruction : ce programme s'effectue en principe en un an (il correspond à 4 ou 5 années d'études) et conduit à un diplôme de « Master ». Ce diplôme sanctionne généralement une année de cours et de travaux dirigés, avec un examen en fin de cycle, et, souvent, la présentation d'un mémoire. Les plus courants sont : *Master of Arts* (MA) ; *Master of Science* (MSc) ; *Master of Business Administration* (MBA) : le *British Council* souligne le fait que le Royaume-Uni est le premier « fournisseur » de formations MBA.

Higher Degree by research : ce programme mène à un Doctorat qui est obtenu après un travail de recherche et la présentation d'un mémoire ou d'une thèse. On distingue le PhD, qui sanctionne une période de recherche de trois ans minimum et qui est comparable au Doctorat français, et le DLitt / DSs qui sont délivrés à l'issue d'un ensemble de publications et de travaux de recherche. Les plus courants sont : *MPhil Master of Philosophy* ; *DLitt Doctor of Letters* ; *PhD Doctor of Philosophy* ; *DSc Doctor of Science*.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

• Les « *sandwich courses* » ou formations en alternance

Ce sont des formations en alternance avec des stages en entreprise. Les « *sandwich students* » constituent 6,3 % des undergraduates (2010-2011) et sont très présents dans certaines disciplines comme les sciences informatiques (20,2 %), l'agriculture (15,3 %), l'architecture (19,9 %), ou encore les filières commerce & gestion (17,2 %).

• La répartition temps plein-temps partiel

Il existe une distinction entre les étudiants à plein temps et à mi-temps : les « *full-time students* » qui sont les étudiants qui travaillent plus de 18 semaines au cours de l'année universitaire, ceux qui suivent les « *sandwich courses* » et ceux qui sont en séjour d'étude en dehors de leur institution. Les *part-time students* suivent des cours du soir, ou bien suivent moins de 18 semaines

de cours dans l'année académique (doctorants, étudiants en année sabbatique ou en formation continue). Les étudiants à temps partiel constituent 39,7 % du total des étudiants de l'enseignement.

LE PROCESSUS DE BOLOGNE

Le Royaume-Uni est attentif au processus de Bologne. C'est ainsi que Londres a accueilli les 17 et 18 mai 2007, la 5^e conférence ministérielle sur l'avancement du processus de Bologne et suit avec beaucoup d'intérêt les conférences liées à la mise en place de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Cependant, alors que de nombreux pays ont introduit l'architecture européenne LMD (Licence – Master – Doctorat en 3, 5 et 8 ans), le Royaume-Uni propose encore un Master en un an.

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Le système de la recherche universitaire est marqué par :

- La concentration des moyens sur un nombre réduit de grandes universités,
- La validation de la qualité par projets de recherche et l'examen systématique des départements et chercheurs via le REF, vaste audit dont le prochain est prévu en 2014.
- Une logique de marché de l'emploi privé pour les enseignants et des chercheurs.

Le financement de la recherche universitaire est fondé sur l'excellence des projets et des équipes de recherche. Il passe par :

- Les différents « *Higher Education Funding Council* » (HEFC) (HEFCE pour l'Angleterre, SHEFC pour l'Ecosse, HEFCW pour le Pays de Galles et le NIHEC pour l'Irlande du Nord), qui financent à la fois l'enseignement supérieur et une partie de la recherche universitaire.
- Les conseils de recherche (« *Research Councils* »), qui attribuent des budgets spécifiques sur la base des projets proposés par les chercheurs.
- Les sources de financement extérieure comme les organisations caritatives, l'Union Européenne et les entreprises du secteur privé.

La recherche britannique est complètement indissociable de l'enseignement supérieur et des universités. Les grands pôles de recherche sont également les universités les plus réputées du pays : Université de Cambridge, Université d'Oxford, *Imperial College London*, *London School of Economics*...

Les pôles d'excellence sont liés aux meilleures universités et bénéficient des meilleurs financements : 46 % des dépenses effectuées par les conseils de recherche sont concentrés dans dix universités, et 80 % le sont dans 25 universités. Par ailleurs, 40 % des sommes allouées par les HEFC sont concentrées sur les Universités de Cambridge, Oxford et Londres (surtout UCL, *Imperial College* et *King's College*).

Outre ce triangle d'or, d'autres universités sont également reconnues pour leur pôle de recherche d'excellence. Citons par exemple (liste non exhaustive) :

- les Universités d'Edimbourg, Glasgow et Dundee pour les domaines de la biologie, la médecine et les biotechnologies,
- l'Université de Southampton pour les sciences physiques et de l'ingénieur et l'océanographie,
- l'Université de Glasgow pour les sciences humaines et les langues, l'Université de Manchester.

Secteurs public et privé confondus, le Royaume-Uni est particulièrement actif dans deux grands domaines de Recherche et Développement (R&D) :

- L'industrie pharmaceutique et les biotechnologies
- L'aérospatiale et la défense.

Cette tendance se retrouve dans le tableau des parts des publications mondiales par grandes disciplines.

Le Royaume-Uni est le premier producteur scientifique, avec une part mondiale de publications de 6,2 % et une part mondiale de citations immédiates de 7,4 %. Son indice d'impact, qui était déjà le plus élevé en 1993 (1,07), n'a cessé d'augmenter : il a atteint 1,19 en 2007 (contre 1,15 pour l'Allemagne et 0,97 pour la France). Le Royaume-Uni devance nettement ses deux partenaires dans les trois disciplines des sciences de la vie, en sciences de l'univers et en sciences pour l'ingénieur.

LES RAPPORTS ENTRE L'UNIVERSITÉ ET L'ÉTAT

• Une tradition d'autonomie

Les universités britanniques préservent leur indépendance et considèrent les réformes ou les directives gouvernementales comme des ingérences. Chaque université exerce son autonomie sur les plans budgétaires et académiques. Elle est libre également de fixer sa procédure et ses critères d'admission. Le « *Vice-Chancellor* » (Président) peut décider de restructurer son établissement et de supprimer certains départements jugés moins performants ou moins rentables.

« *Universities UK* » est l'association qui regroupe l'ensemble des Présidents des Universités et des Colleges. Cet organisme détient un rôle politique dont l'approbation conditionne l'application et la survie à long terme de toute décision concernant l'enseignement supérieur. Les mots d'ordre de UUK sont autonomie, diversité des sources de financement, recherche et qualité de l'enseignement.

• Le financement

Le revenu total des universités britanniques est de 16,2 milliards de livres.

Le financement des universités est fondé sur l'excellence des projets et des équipes de recherche. Il passe principalement par :

- les différents *Higher Education Funding Council* (HEFC) (HEFCE pour l'Angleterre, SHEFC pour l'Écosse, HEFCW pour le Pays de Galles et le NIHEC pour l'Irlande du Nord), qui financent à la fois l'enseignement supérieur et une partie de la recherche universitaire.

La répartition s'effectue sur une série de critères qui permettent aux HEFC d'évaluer régulièrement le bon fonctionnement des établissements. Cette évaluation est en partie assurée par le RAE (*Research Assessment Exercise*), procédure extrêmement redoutée par les universités qui s'y préparent avec soin et qui a lieu tous les six ou sept ans. Ces financements représentent 38 % des ressources universitaires.

- les conseils de recherche (*Research Councils*), qui attribuent des budgets spécifiques sur la base des projets proposés par les chercheurs (5 % des ressources).

Ces deux premières sources de financement font que le système britannique de financement est souvent qualifié de « dual ». Il faut y rajouter les trois sources de financement suivantes :

- les frais d'inscription, qui se montent en Angleterre à 3140 livres par étudiant pour les premières années et beaucoup plus pour les masters, doctorats ou les étudiants non ressortissants de l'UE. Ils représentent 24 % des ressources universitaires.
- les sources de financement extérieur comme les organisations caritatives, les dons, l'Union européenne et les entreprises (17 % des ressources).
- Des recettes résultant d'activités diverses (hébergement et restauration, hôpitaux, subventions ponctuelles) pour 19 %.

Les universités sont légalement indépendantes et sont gérées à la manière d'une entreprise (*board*).

Il existe 2 sources de financement public pour les universités :

- le Haut Conseil pour le financement de l'éducation supérieure (*Higher Education Funding Council*) ;
- les Conseils de Recherche (*Research Councils*).

Les autres sources de financement sont :

- les droits de scolarité ;
- les contrats avec les entreprises et les associations caritatives (*charities*) ;
- les anciens élèves (*alumni*) ;
- les appels d'offre européens.

La recherche et le développement financés par les fonds publics se font pour l'essentiel au sein des universités (comparable aux États-Unis).

Le Royaume-Uni est en 2^e position des pays produisant les articles les plus fréquemment cités après les États-Unis (1^{er} en 2010 avant les États-Unis).

Les classements sont extrêmement importants. Ils déterminent la visibilité, la capacité d'attraction et l'octroi de fonds pour la recherche.

Les universités d'excellence sont réunies dans le dénommé *Russell Group* (24 universités). Vient ensuite le groupe de 1994 (15 universités), puis les autres établissements.

L'argent reçu des Conseils de Recherche dépend du *Research Excellence Framework* (système d'évaluation de la qualité de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur).

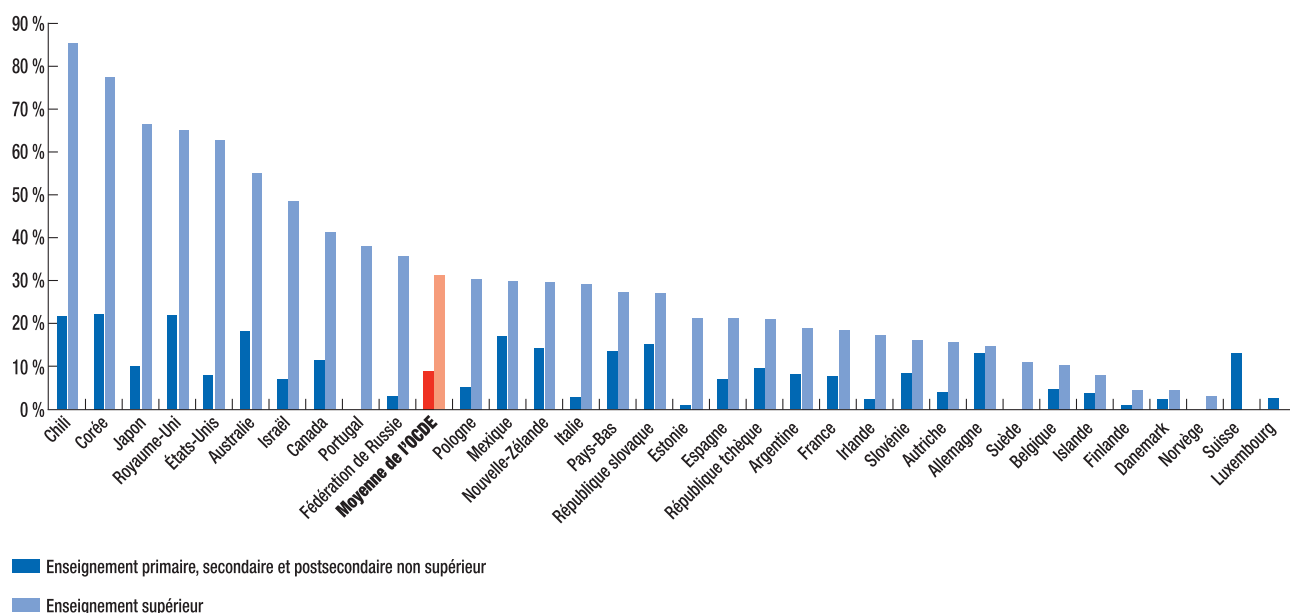
25 universités absorbent 80 % des crédits publics de recherche.

La qualité est donc un critère fondamental dans le système universitaire du Royaume-Uni, y compris pour la promotion et l'éducation transnationale. En effet, les universités ouvrent des campus délocalisés en vantant la reconnaissance internationale de leurs diplômes et repèrent les établissements de qualité perçue équivalente pour développer des échanges (de personnel et d'étudiants).

Les présidents et vice-présidents d'université ont un rôle crucial dans la promotion de leurs institutions (déplacements, campagnes pour accroître la visibilité et lever des fonds).

La force du système d'éducation supérieure britannique réside en partie dans son interdisciplinarité et sa capacité à créer des réseaux. Cette perméabilité se voit aussi dans les liens avec le monde des entreprises (parcs technologiques autour des universités, année supplémentaire dans le cursus pour effectuer des stages en entreprise).

Pourcentage des dépenses au titre des établissements d'enseignement provenant de sources privées



Source : OCDE (2011)¹

• Évolution des dix dernières années

Pour pouvoir accueillir une population étudiante croissante, le gouvernement britannique a décidé en 1992 de doubler son parc universitaire à moindres frais, en accordant aux « *polytechnics* » (établissements jusqu'alors spécialisés dans l'enseignement des technologies) le statut d'universités. Ces établissements dont les formations se veulent plus proches des besoins directs des entreprises souffrent de la concurrence des universités traditionnelles, excessivement protectrices de leur prestige et de leur statut. La réforme de 1992 s'insère dans le cadre de la politique dite de massification de l'enseignement supérieur en Grande-Bretagne (politique renforcée sous le gouvernement travailliste), dont l'objectif était de scolariser 50 % d'une classe d'âge d'ici 2010. En 2004, le DfES (ministère britannique de

l'Éducation) a créé l'OFFA (« *Office for Fair Access* ») pour faciliter l'accès à l'université des étudiants de milieux défavorisés (www.offa.gov.uk).

Afin de faire face à la crise de financement que connaît l'université britannique, le gouvernement travailliste a introduit les frais d'inscription en 2006 (voté au Parlement en janvier 2005). Un système de prêt sans intérêt, remboursable sur 25 ans, dès lors que l'intéressé reçoit un salaire minimum annuel de 26 000 €, est en place.

Ce système a, d'une part, permis d'améliorer la qualité et la productivité de la recherche au Royaume-Uni, et a contribué à homogénéiser les efforts de recherche du système universitaire, en pilotant toutes les universités avec les mêmes critères de référence. Il a, en revanche, parfois incité certaines universités à s'engager dans des activités de recherche au-delà de leurs possibilités et de leur capacité.

¹ Source : OCDE Regards sur l'éducation 2011, tableau B3.1, <http://dx.doi.org/10.1787/888932470737>

PARTIE 2

LES ACTEURS ÉTRANGERS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

1- Mobilité internationale : les principaux pays d'accueil des étudiants britanniques

Population étudiante

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Évolution 2002-2009
Total des étudiants au Royaume-Uni	2 240 680	2 287 833	2 247 441	2 287 541	2 336 111	2 362 815	2 329 494	2 415 222	7,8 %
Étudiants britanniques en mobilité internationale	29 002	31 091	23 203	21 905	21 668	24 058	20 453	21 551	-25,7 %
Ratio	1,3 %	1,4 %	1,0 %	1,0 %	0,9 %	1,0 %	0,9 %	0,9 %	

Source : UNESCO

Évolution des 5 premiers pays d'accueil des étudiants britanniques de 2005 à 2009

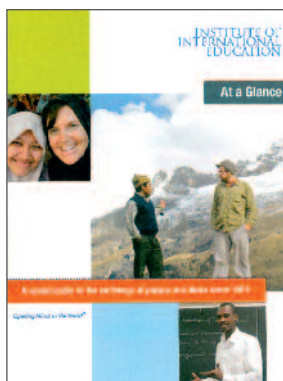
	2005	2006	2007	2008	2009
États-Unis	8 602	8 568	8 625	8 376	8 558
France	2 299	2 570	2 595	2 519	2 580
Irlande	1 178	1 196	2 282	1 421	2 184
Australie	1 662	1 545	1 687	1 696	1 674
Allemagne	1 962	1 949	2 077	1 118	1 260

Source : UNESCO

Le Royaume-Uni est un pays relativement peu mobile et qui l'est de moins en moins (-25,7 % en 2009 par rapport à 2002). En effet, selon l'UNESCO, 21 550 étudiants britanniques sont en mobilité à l'internationale, soit deux fois moins que la France.¹ On constate que les étudiants britanniques privilégient nettement les pays anglophones : les États-Unis, l'Irlande et l'Australie sont parmi les destinations les plus recherchées. Ensemble, ces trois destinations pèsent près de 60 % du total de la mobilité britannique. La France, en se maintenant solidement depuis 2005 en deuxième position, affiche une meilleure attractivité que l'Allemagne : elle attire deux fois plus d'étudiants britanniques que l'Allemagne et a su conforter cette position depuis 2005 avec une augmentation de 12 % au contraire de l'Allemagne qui a perdu plus de 36 % d'étudiants en 5 ans.

La promotion de l'enseignement supérieur des pays d'accueil des étudiants britanniques passe principalement par les accords conclus directement avec les universités britanniques.

Le DAAD dispose d'un bureau à Londres et s'appuie fortement sur son réseau de lecteurs dans les universités. Il a pour objectif d'informer les étudiants internationaux sur les possibilités d'étudier en Allemagne. Sa politique de promotion de l'enseignement supérieur allemand à l'étranger est menée par GATE-Germany, organisme fondé en 2001 à l'initiative du DAAD et de la conférence de recteurs des établissements allemands (HRK). GATE-Germany a pour objectif de soutenir les établissements allemands dans leur démarche d'internationalisation et dans leurs stratégies marketing auprès des étudiants étrangers.



Plaquette de présentation de l'Institute of International Education



¹ Avec 51 154 étudiants en mobilité à l'internationale, la France se positionne au 7^e rang au niveau mondial en mobilité sortante hors Erasmus

2- Mobilité internationale : les principaux pays d'origine des étudiants internationaux au Royaume-Uni

10 premiers pays d'origine - 2009

Chine	47 033
Inde	34 065
Irlande	15 360
Nigéria	14 380
États-Unis	14 343
Allemagne	14 128
France	13 089
Malaisie	12 697
Grèce	12 034
Chypre	10 517

Source : UNESCO

POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ DU ROYAUME-UNI

La politique d'attractivité du Royaume-Uni s'appuie sur le *British Council*, fondé en 1934 et qui a pour but de créer des relations durables entre le Royaume-Uni et les autres pays dans le monde, par le biais d'échanges culturels et éducatifs. Le *British Council* opère dans 220 villes et 110 pays à travers le monde.

• Une stratégie de marque

La stratégie marketing du *British Council* s'appuie sur la construction d'une marque (*brand-building process*) comme moyen d'identification et de communication internationale. Cette stratégie consiste à créer une image de marque cohérente, consistante et valorisante, fondée sur son histoire et sur des valeurs notamment de savoir-faire et d'expertise.

• EducationUK, marque de l'enseignement supérieur britannique

EducationUK est la marque de l'enseignement supérieur britannique, créé en 2000 en partenariat avec le *British Council*, sous l'impulsion de Tony Blair dans le cadre d'une stratégie ayant comme objectif d'attirer 50 000 étudiants internationaux au Royaume-Uni en cinq ans. C'est l'outil de communication, d'information et de promotion des études supérieures à destination des étudiants étrangers dans le monde entier.

• Un plan stratégique de reconquête : le PMI2 (Prime Minister Initiative 2)

Pour conserver sa position de leader et faire face à la concurrence des pays européens, anglophones et émergents, le Royaume-Uni a mis en place entre 2006 et 2011 un plan stratégique d'attractivité financé à hauteur de 33 millions de livres (plus de 39 millions d'euros) mobilisant de nombreux acteurs publics et privés du secteur de l'éducation internationale.

• Des enjeux importants en termes de revenus

En effet, les étudiants internationaux ont rapporté, selon une estimation du BIS (*Department for Business, Innovation and Skills*)¹, 14,1 milliards de livres (près de 17 milliards d'euros) en 2008-2009 à l'ensemble de l'économie britannique et 2,2 milliards de livres (plus de 2,6 milliards d'euros) aux seuls établissements d'enseignement supérieur, soit 9 % du total des revenus tirés de l'ensemble des frais d'inscription.

LES ÉTUDIANTS CHINOIS AU ROYAUME-UNI

Ils étaient entre 2 000 et 3 000 au début des années 1990 ; ils sont 47 033, soit 20 fois plus, en 2009.

Autrefois, la plupart des étudiants chinois à l'étranger étaient des boursiers invités, subventionnés par le gouvernement, ou des chercheurs ayant déjà obtenu une bourse. La règle, aujourd'hui, est que l'étudiant finance lui-même son parcours.

En mars 2002, les droits d'inscription réglés par les étudiants non européens en Grande-Bretagne équivalaient à 7 % du budget du ministère des Universités, soit environ 10,4 milliards de livres, les étudiants chinois en apportant 1,73 milliard. À la fin de 2004, le Royaume-Uni, maintenant destination favorite de ces derniers, avait dépassé les États-Unis.

Parmi eux, 52 % s'inscrivent en management, 23 % en économie et finances, les 25 % restants en sciences sociales, en biologie, en ingénierie électronique, en science des matériaux, en télécommunications.

Le *British Council* en Chine a joué ici un rôle essentiel. Depuis qu'il a ouvert son premier service de « *British Education* », en 1999, les Chinois sont passés de la douzième à la première place en six ans. Un étudiant étranger en Grande-Bretagne sur six est aujourd'hui chinois. Le *British Council* estime que le nombre d'étudiants chinois au Royaume-Uni va augmenter de 15 % chaque année au cours de la décennie à venir.

La Grande-Bretagne semble donc avoir dépassé tous les autres pays européens en force d'attraction exercée sur la Chine, même si le rythme s'est ralenti en 2005-2006 parce que les droits d'inscription ne cessent d'augmenter (20 000 livres par an dans les universités les plus chères) et à cause de la longueur des procédures d'obtention du visa.²

LES ÉTUDIANTS INDIENS AU ROYAUME-UNI

Le rôle du *British Council* est de positionner le Royaume-Uni en tant que prestataire leader dans les domaines de l'éducation et de la culture. Ceci est atteint en faisant la promotion de la langue anglaise tout en établissant des relations à l'échelle mondiale. Le *British Council* est très bien implanté en Inde, et y a célébré en 2000 le 50^e anniversaire de son réseau de bibliothèques. Ses activités portent sur les arts, le changement climatique, l'éducation, l'apprentissage et l'enseignement de l'anglais, des services de bibliothèques et d'information. Le *British Council* est présent à Chandigarh, New Delhi, Ahmedabad, Kolkata, Mumbai, Pune, Hyderabad, Bangalore et Chennai.

¹ Le BIS est l'équivalent du Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche en France

² Source : Cairn Info. Les étudiants chinois à l'étranger Zhu Xue Hui 2006 : www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=OUE_015_0205

L'essor économique stimule en Inde une forte demande pour l'enseignement supérieur. La population étudiante est estimée aujourd'hui à plus de 14 millions, soit 10 % des Indiens entre 18-24 ans. Le gouvernement indien a l'intention de porter ce nombre à 20 % d'ici 2020.

Par ailleurs, la classe moyenne compte près de 200 millions de personnes. Cette catégorie a des revenus suffisants pour pouvoir offrir des études supérieures à leurs enfants. Cependant l'offre nationale (près de 470 universités et 22 000 collèges) pour l'instant n'arrive pas à satisfaire la demande. De plus en plus d'étudiants souhaitent étudier à l'étranger.

Le marché de l'enseignement supérieur indien est convoité par de nombreux pays. La concurrence y est assez intense, des stratégies de promotion et de marketing sont très offensives.¹

La diaspora indienne, nettement moins nombreuse que la chinoise mais tout de même évaluée à plus de 25 millions

de personnes, donne à New-Delhi une ouverture sur le monde.

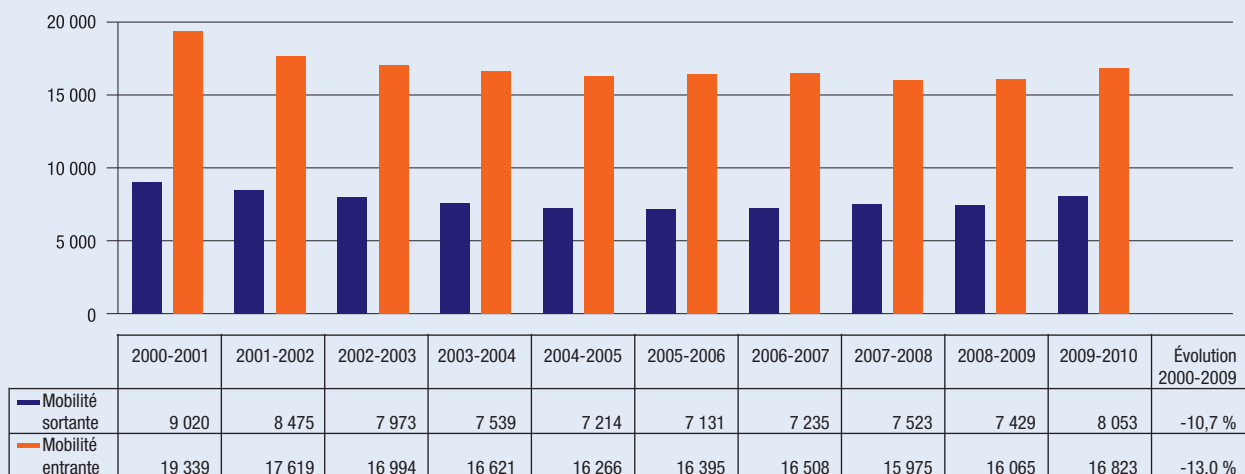
Profitant de bourses de l'Union européenne, les étudiants indiens sont également nombreux en Europe, notamment au Royaume-Uni (10 000).

Les universités indiennes restent tournées, à la fois par tradition historique et pour des raisons linguistiques, vers le monde anglo-saxon.

Aujourd'hui encore, la majorité des étudiants souhaitent étudier aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Australie.

Par rapport à la France, le Royaume-Uni dispose, dans ses relations avec l'Inde, d'un avantage linguistique, environ 5 % de la population indienne parlant couramment l'anglais, mais elle suscite aussi une vive hostilité, y compris de la part des élites qui ont étudié dans ses universités les plus prestigieuses, à cause du passé colonial, tandis que la France n'est pas perçue comme une puissance coloniale.

LES ÉTUDIANTS ERASMUS



Source : Commission européenne

Dans le cadre du programme Erasmus, le Royaume-Uni accueille près de 17 000 étudiants Erasmus tandis que seulement 8 000 étudiants britanniques vont à

l'étranger et ces deux chiffres, mobilité sortante et entrante, sont en diminution depuis 2000 de respectivement 10,7 % et 13 %.

Les premiers pays d'accueil des étudiants Erasmus britanniques en 2009

France	2 337
Espagne	1 865
Allemagne	1 012
Italie	726
Pays-Bas	380

Source : Commission européenne

La France est le premier pays d'accueil des étudiants britanniques en 2009 et le premier pays d'origine des étudiants Erasmus au Royaume-Uni. Avec plus de 2 300 étudiants britanniques en France et 4 500 étudiants français au Royaume-Uni la proportion reste en faveur de la mobilité entrante au Royaume-Uni. Cette proportion se retrouve d'ailleurs pour l'Italie et les

Les premiers pays d'origine des étudiants Erasmus au Royaume-Uni en 2009

France	4 543
Allemagne	2 943
Espagne	2 821
Italie	1 403
Pays-Bas	740

Source : Commission européenne

Pays-Bas. En revanche, l'Allemagne et l'Espagne intervertissent leur position en termes de pays d'accueil et pays d'origine, l'Espagne étant le deuxième pays d'accueil des étudiants britanniques et le troisième pays d'origine, là où l'Allemagne est le troisième pays d'accueil des étudiants britanniques et le deuxième pays d'origine des étudiants Erasmus au Royaume-Uni.

¹ Source : Conquête du marché indien : que fait la France ? <http://blog.educpros.fr/bfourmier/2011/01/conquete-du-marche-indien-que-fait-la-france/>

PARTIE 3

LA FRANCE ET SON DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ

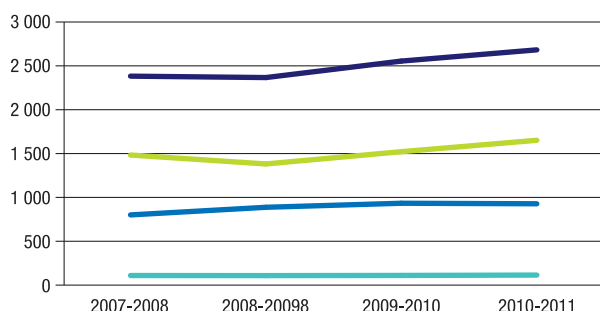
1- La mobilité étudiante britannique vers la France

Selon l'UNESCO, en 2009, la France est le deuxième pays d'accueil des étudiants britanniques, loin derrière les Etats-Unis. Avec 2 580 étudiants britanniques accueillis en 2009, la France affiche une augmentation de 12 % par rapport à 2005.

En 2010-2011, la France accueillait 3 407 étudiants britanniques dont 2 677 (78,6 %) dans les universités. Ce chiffre est en augmentation depuis 2007-2008. Ce sont surtout les niveaux Master et Doctorat qui ont le plus bénéficié de cette augmentation avec respectivement +16 % et +11,4 %. Au total, les étudiants britanniques vont majoritairement au niveau Licence (62 %), puis au niveau Master (34 %). Ils ne sont que 4 % à s'inscrire au niveau Doctorat.

Évolution des effectifs par niveau dans les universités française, depuis 2007

Les étudiants britanniques vont prioritairement dans la filière lettres et sciences humaines (60 %), puis dans la filière droit et sciences politiques (19 %). La filière sciences accueille 11 % des étudiants, celle des sciences économiques et administration économique et sociale en accueille 7 % et la filière médecine-pharmacie-dentaire, 4 %. A noter qu'à l'intérieur de ces filières, le niveau Licence domine nettement, sauf dans la filière droit et sciences politiques où le niveau Master est presque à égalité avec le niveau Licence.



	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	Evolution 2007 - 2010
Total	2 377	2 361	2 549	2 677	12,6 %
Niveau L	1 478	1 376	1 516	1 646	11,4 %
Niveau M	795	882	928	922	16,0 %
Niveau D	104	103	105	109	4,8 %

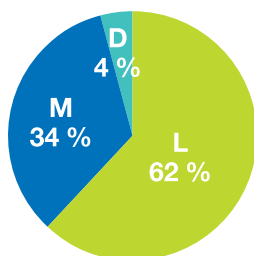
Source : MESR, DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

Profil de l'étudiant britannique

78,6 % des étudiants britanniques suivent des études de langue, lettre et sciences humaines et 6,8 % des études de sciences économiques et de commerce. Les étudiants britanniques sont souvent des femmes (64 %) et vont prioritairement à Paris (18 %), puis Bordeaux (10 %), Lyon, Montpellier, Aix-Marseille, Rennes, Toulouse et Grenoble.¹

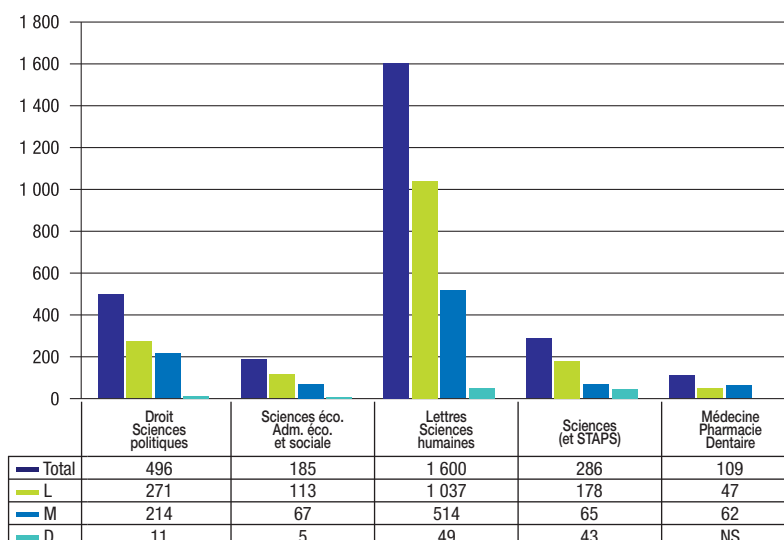
¹ Source : MESR-DEPP 2009-2010

Répartition par niveaux 2010-2011



	2010 - 2011	% du total
Niveau L	1 646	62 %
Niveau M	922	34 %
Niveau D	109	4 %

Répartition par discipline 2010-2011



Source : MESR, DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS AU ROYAUME-UNI¹

La dernière décennie a enregistré une baisse du nombre des étudiants « *undergraduate* » et « *postgraduate* ». Le début des années 1990 avait connu une demande record pour l'étude des langues au niveau « *undergraduate* », le français étant la langue la plus recherchée. Depuis, on a enregistré un déclin constant pour les langues en général. Le nombre des étudiants de français a diminué, certes moins que celui des étudiants d'allemand, et les années les plus récentes montrent une stabilisation des chiffres pour le français. Le nombre des étudiants en espagnol a considérablement augmenté pendant la même période, mais il semble maintenant en voie de stabilisation. D'autres langues (par exemple, le chinois et l'arabe) sont en essor.

De la même manière, dans le secteur éducatif, les langues étrangères, optionnelles depuis 2004, ont connu un déclin fulgurant ces dernières années. Sur les 21 langues proposées aux élèves, le français reste cependant en tête avec 177 618 élèves ayant présenté le français au *General Certificate of Secondary Education* (GCSE) et 13 850 au *A level*² en 2010, suivi par l'allemand et l'espagnol.

Dans ce contexte, le français subit une constante diminution : 64 % des élèves présentant une langue étrangère au GCSE ont présenté le français en 2000, contre 55 % en 2010.

Ce point s'explique par le fait que les élèves se dirigeant vers des études de langues doivent présenter au minimum 2 langues étrangères, mais aussi par le fait que le français, langue étrangère historique, au Royaume-Uni peut être considérée comme passée de mode par les parents qui l'ont apprise, ou encore, tout comme l'allemand, plus difficile à apprendre par les chefs d'établissements qui sont jugés sur les résultats aux examens.

La situation dans le primaire est différente. L'ancien gouvernement avait pour projet de rendre les langues étrangères obligatoires à partir de 9 ans. Ce projet n'a pas été reconduit par l'actuel gouvernement, mais déjà 97 % des écoles primaires proposent des langues étrangères à leurs élèves. Majoritairement le français, langue connue des professeurs.

2- Activité de Campus France et promotion des études en France

L'Espace Campus France installé dans la Médiathèque de l'Institut Français à Londres traite environ 3 000 demandes d'informations par an et participe aux salons universitaires qui se sont tenus à Oxford, Cambridge, Manchester et Edimbourg. L'Espace Campus France se charge aussi d'orienter les étudiants vers les nombreuses associations d'étudiants existantes: l'Alumni Entente Cordiale, plusieurs associations de doubles diplômés, le réseau Sciences Po-LSE, la FBSA (association franco-britannique des étudiants, qui rassemble des étudiants et « alumni » de Cambridge, Oxford, LSE, Sciences Po, Polytechnique...), etc.



Guide et flyer « Choose France »

¹ Sources : « *French Studies in and for the 21st Century* », Philippe Lane & Michael Worton et Ambassade de France au Royaume-Uni.

² À la fin de la période scolaire obligatoire à 16 ans, tous les étudiants passent le GCSE (*General Certificate of Secondary Education*). À la suite de cela il est possible à l'élève de suivre un cursus de 2 ans dans un collège ou un Sixth Form Centre (dans une State school ou Public school) pour passer les A Levels. Source : Ambassade de France au Royaume-Uni.

En outre, l'Ambassade s'attache à la formation des élites par le biais de la promotion des cycles internationaux de l'ENA auprès des administrations britanniques. De même, plusieurs programmes pilotés par le poste diplomatique contribuent à la mobilité franco-britannique :

• Programme Alliance (PHC)

Le Programme Hubert Curien (PHC) franco-britannique «Alliance » offre à de jeunes responsables d'équipes (*Lecturer* ou Post-doctorants au Royaume-Uni, CR2, CR1, MCU, jeunes DR2 ou professeurs en France) les moyens nécessaires au démarrage d'une coopération bilatérale. Ce PHC constitue ainsi un point d'appui pour la mise en place de réseaux de recherche bilatéraux, qui pourront eux-mêmes former le socle d'une coopération multilatérale dans le cadre des réseaux d'excellence et des projets intégrés de l'Espace Européen de la Recherche. En liaison avec le *British Council*, le Ministère des Affaires étrangères soutient également la structuration de ces projets individuels en réseau (Programme d'Actions de Recherche en Réseaux : « P2R »), en incitant les responsables de plusieurs projets individuels travaillant dans le même domaine à se regrouper : une dotation propre à ce réseau leur est alors accordée, complémentaire des dotations individuelles.

• Programme de bourses Entente Cordiale

La levée de fonds privés sur ce programme de bourses permet aux meilleurs étudiants français et britanniques de troisième cycle (*postgraduate*), toutes disciplines confondues, de poursuivre leurs études ou travaux de recherche soit pendant un an, soit pendant des séjours plus courts de quelques mois, dans l'autre pays : 400 boursiers en ont bénéficié depuis 12 ans.

• Cotutelle Internationale de Thèse, « Joint PhD »

La cotutelle internationale de thèse permet à un étudiant de recevoir, après sa formation commune dans les deux pays, un diplôme unique de thèse portant les sceaux des deux universités partenaires (décret de la République française du 6 janvier 2005). Les universités britanniques n'acceptant pas qu'un seul et même travail de thèse puisse aboutir à l'attribution de deux diplômes de thèse indépendants, selon le schéma des cotutelles de thèses qui existait jusqu'ici, la mise en place de ce diplôme unique sous double timbre a permis de débloquent la situation. Aujourd'hui près d'une vingtaine d'universités britanniques ont accueilli chaleureusement ce programme de « Joint PhD ».

Également à l'initiative du poste, une centaine d'universitaires français de diverses disciplines sont régulièrement conviés à participer à des conférences ou colloques dans des universités britanniques (études françaises, littérature, histoire, civilisation, société, politique, terrorisme, physique, chimie, mathématiques financières, environnement, informatique, etc).

Plusieurs « *visiting professors* » (détenteurs d'une chaire) sont actuellement en poste dans les universités de Cambridge, Oxford, Brighton, LSE, et des projets sont en cours avec Queen Mary London, UCL. En 2012, ce programme de professeurs invités concerne également les universités de Compiègne et de Cergy-Pontoise.



Site internet Campus France

PARTIE 4

PERSPECTIVES

1- Les inscriptions dans les universités britanniques à la rentrée 2012

Depuis plusieurs années et jusqu'à la rentrée 2011, les demandes d'inscription dans les Universités britanniques étaient en hausse. La rentrée 2012 sera en rupture avec cette tendance, en raison d'une diminution conséquente des candidatures. Les chiffres divisent.

À la date limite de dépôt des candidatures à l'Université le 15 Janvier 2012, l'*Universities and Colleges Admissions Services* (UCAS) – organisme qui centralise les demandes d'admission dans les universités britanniques – a reçu 462 507 demandes venues du Royaume-Uni, ce qui représente une baisse globale de 43 881 demandes par rapport à l'an dernier, soit -8,7 %. Il s'agirait de la baisse annuelle la plus forte en 30 ans. À titre de comparaison, lors de la dernière augmentation des droits en 2006 (de 1 000 à 3 000 livres par an), les candidatures avaient diminué de 4,5 %, puis augmenté de 7,1 % l'année suivante et de 10 % en 2009. Pour 2012, la baisse est la plus forte en Angleterre (-9,9 % pour toutes les candidatures, y compris pour les étudiants non britanniques). Cette diminution semble inquiétante ; les journalistes du *Guardian* et du *Times Higher Education* tiennent des propos alarmistes. À l'inverse, l'UCAS et UUK (*Universities UK* – organisme représentant les universités britanniques) appellent à relativiser ces chiffres.

En prenant en compte le fait que les jeunes en âge d'aller à l'université sont de moins en moins nombreux, on remarque que la baisse des taux de candidature (relative à la proportion du groupe d'âge au sein de la population, et non en chiffre absolu) n'est que d'un point en Angleterre chez les jeunes candidats. Pour l'ensemble du pays, la baisse est quasi-nulle, mais plus forte parmi les catégories sociales privilégiées que chez les plus défavorisés. La directrice de l'UCAS, Mary Curnock Cook, a déclaré que la hausse des frais d'université n'a ainsi pas eu les effets tant redoutés

D'un côté, de nombreux journalistes, politiques, étudiants et enseignants attribuent cette baisse à la hausse des droits d'Université (qui passent de 3 000 à 9 000 livres maximum par an). De l'autre, les représentants des organismes d'admission sont optimistes.

sur les classes sociales modestes, tout en exprimant son inquiétude quant à l'écart croissant des candidatures entre hommes et femmes, les premiers étant chaque année moins nombreux à candidater à l'université.

Enfin, si les étudiants d'âge mûr sont candidats en moins grand nombre que lors des années précédentes, faute de moyens, cette baisse doit être replacée dans un contexte d'augmentation récente de ces candidatures. La demande globale pour 2011 avait en effet connu une inflation remarquable en prévision justement de la hausse des droits. Pour Nicola Dandridge, directrice de UUK, une baisse relative des candidatures ne saurait être catastrophique et la diminution des inscriptions est moins importante que ce que l'on aurait pu craindre. Les candidatures en médecine et toutes disciplines confondues à Oxford et Cambridge n'ont globalement pas connu de baisse significative cette année (la baisse est inférieure à 0,8 %). S'agissant des britanniques âgés de 18 ans, les inscriptions ont même augmenté de 1,1 %.

Au total, les institutions d'Angleterre et du Pays de Galles sont plus affectées que celle d'Écosse (où l'éducation est gratuite) et d'Irlande du Nord, de même que les langues, les arts et les sciences sociales sont plus touchés que les sciences dures. Pourtant, il semble que le nombre de candidatures pour 2012 doive à nouveau dépasser le nombre de places disponibles dans les universités, comme cela avait déjà été le cas en 2011.

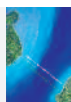
2- Des réseaux franco-britanniques de coopération¹

Naturellement tournés vers les États-Unis, et davantage intéressés par des coopérations avec l'Asie qu'avec l'Europe, nos partenaires britanniques restent cependant attentifs au processus de Bologne. Bien que convaincus qu'il faille prendre modèle sur le système américain, notamment concernant les modes de financements, ils n'en sont pas moins conscients de la nécessité de développer des liens avec les universités européennes, essentiellement au niveau de la recherche, ainsi que pour des raisons de compétition et de marché.

La coopération entre la France et le Royaume-Uni est extrêmement intense : plus de 13 000 étudiants français

au Royaume-Uni (dont 2 500 doctorants et 1500 « post-doc ») et près de 3 000 étudiants britanniques en France, qui – en dépit de ce déséquilibre – reste une des destinations favorites en Europe. Cette position est cependant menacée par des pays tels que les Pays-Bas qui offrent de nombreux cursus en anglais à des tarifs compétitifs.

La mobilité des chercheurs est importante également. Sur les 12 000 chercheurs que compte le CNRS, environ 1 500 viennent en mission chaque année au Royaume-Uni, soit 12,5 % de l'effectif global. Les universités britanniques jouissent d'une grande autonomie et préfèrent des accords informels, tandis que les universités françaises souhaitent davantage des accords structurés. Les universitaires britanniques sont surtout demandeurs de contacts au niveau de la recherche.



¹ Pour plus d'informations, cf. « *Franco-British Academic Partnerships - The Next Chapter* » edited by Maurice Fraser and Philippe Lane Liverpool University Press 2011

La création de l'Agence Nationale de la Recherche en 2005, sur le modèle des organismes de financement de la recherche existants au Royaume-Uni (les « *Research Councils* ») et au niveau Européen (ERC), a stimulé la création de nouveaux réseaux. Le réseau le plus ancien et le plus actif avec 5 doubles Masters est celui de Sciences Po-LSE, mais il en existe de nombreux autres (Cambridge, Oxford/ENS, *Imperial College*/Polytechnique, Cambridge/École Centrale, *Kings College* London/Paris 1, UCL/Paris 6/ENS, Lille 1, 2, 3/Université du Kent (Transmanche), Université de Cergy-Pontoise, etc.). Au total, un très grand nombre d'universités au Royaume-Uni et en France ont une forme ou une autre de coopération avec un établissement d'enseignement supérieur de l'autre pays. Ces réseaux concernent toutes les disciplines.

Les doubles diplômes sont souvent les produits de ces réseaux. En août 2011 ont été recensés plus de 200 doubles diplômes franco-britanniques, mis en place par les écoles d'ingénieurs et écoles de commerce (77 établissements français), et une quarantaine de doubles Masters (Erasmus Mundus ou autres) dans une trentaine d'universités françaises. Ceci représente une avancée considérable depuis quelques années et il apparaît que les universités britanniques elles-mêmes aient du mal à résister à la force centrifuge européenne. Les cotutelles de thèse sont également de plus en plus fréquentes, même si elles sont très difficiles à mettre en place, notamment avec l'Angleterre.

3- Études françaises, conférences et colloques, débats d'idées



« *French studies in and for the Twenty-first Century* »
édité par Philippe Lane
et Micheal Worton,
Liverpool University Press

Pour assurer leur survie, les départements d'études françaises ont fusionné avec d'autres départements (European Studies, International Studies, Media Studies, Cinema Studies, etc.) et les sociétés savantes spécialisées dans les études françaises. Les Études Françaises touchent à des sujets tellement variés qu'elles représentent une plate-forme idéale pour le débat d'idées sur les questions contemporaines. De nombreux spécialistes de la France occupent des positions de responsabilité au sein des universités les plus prestigieuses ce qui

favorise les contacts avec les départements d'autres disciplines, car il existe une grande interdisciplinarité dans les universités britanniques. Au détour de l'organisation de colloques, d'échanges d'étudiants, de doubles diplômes, de nombreux liens ont ainsi pu être développés avec les départements de *Government*, *Law*, *International Relations*, *European Studies*, *Public Administration*, *History*, *Philosophy*, *Sociology*, etc.

JOURNÉE PAYS ROYAUME-UNI

L'objectif de cette journée, organisée en partenariat avec *Universities United Kingdom* (UUK) et le *British Council* est d'apporter aux établissements français une meilleure connaissance du panorama de l'enseignement supérieur britannique et de les informer sur les attentes des étudiants du Royaume-Uni.

Plus de 40 établissements français et 10 établissements britanniques sont associés à l'événement.

Les rendez-vous bilatéraux organisés l'après-midi permettent aux institutions des deux pays de développer ou de conforter des coopérations universitaires.

À noter que Campus France a consacré un numéro de sa collection Repères à Michael Worton, pour la journée Royaume-Uni.



Journée Royaume-Uni
Campus France



4- Veille et échange de bonnes pratiques/ « Benchmarking »

Un suivi des évolutions de l'enseignement supérieur, de l'organisation, de l'évaluation et du financement de la recherche britannique, replacés dans le contexte international, a permis au cours de ces dernières années d'esquisser les grandes lignes du paysage universitaire, de ses problématiques et des solutions adoptées, parfois de justesse et non sans risques, par le gouvernement britannique ou les Vice Chanceliers des universités.

Malgré le coût élevé des études et la sélection des étudiants dans les meilleures universités, les universités britanniques accueillent de plus en plus d'étudiants, y compris les étudiants étrangers hors Union européenne qui payent pourtant deux à trois fois plus cher que les étudiants de l'Union européenne ou les *home students*.

Le service de coopération universitaire organise et accueille régulièrement, à la demande des intéressés, des visites de parlementaires, présidents d'universités, directeurs de Grandes Écoles (ENS, ENA, Sciences Po) sur des thèmes tels que la gouvernance des universités, le financement des études et de la recherche, les relations universités-entreprises, le financement de l'archéologie préventive, le recrutement et la formation des hauts fonctionnaires, etc. En cette période de réformes en France, ce « benchmarking » est stratégique non seulement pour adopter certaines bonnes pratiques, mais également pour éviter des erreurs ou méconnaissances réciproques possibles. La promotion du français et de la francophonie passe aussi par ces visites et échanges.

ANNEXE

Nombre d'étudiants inscrits par discipline dans l'enseignement supérieur britannique

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Total des inscrits	2 336 110	2 306 105	2 396 050	2 470 000	2 501 295
« Combined » (deux matières ou plus)	123 095	118 300	128 725	111 410	105 955
Commerce & gestion	304 405	310 455	330 255	353 910	358 295
Formations paramédicales	309 405	287 125	293 670	305 220	299 800
Éducation	207 705	202 300	217 200	226 385	223 730
Sciences économiques & politiques	63 835	62 080			
Sciences de l'ingénieur et Technologie	136 695	139 435	148 070	156 985	160 885
Informatique	120 150	95 575	96 280	100 785	99 025
Arts et design (dont esthétique/coiffure)	156 180	158 890	163 490	173 825	176 700
Langues	139 190	136 050	131 170	138 090	134 720
Biologie	155 220	161 600	171 800	183 035	190 035
Sciences humaines	70 505	68 350	94 120	96 290	96 760
Sciences sociales	201 075	198 875	206 050	213 750	218 135
Sciences physiques	82 740	82 130	86 045	91 033	93 580
Droit	89 580	89 245	92 110	94 380	92 950
Médecine/dentaire	59 585	61 810	63 640	65 800	66 840
Architecture	56 445	63 085	64 920	65 990	62 790
Media et Documentation	47 805	47 965	49 065	53 130	53 680
Mathématiques	32 425	34 120	36 055	39 125	41 110
Agriculture	17 275	17 680	18 250	18 920	20 790
Études vétérinaires	4 465	4 850	5 135	5 360	5 540

Source : HESA Higher Education Statistics Agency

LES DOSSIERS

Mai 2012 - numéro 10

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni est le dixième volume de la collection DOSSIERS de Campus France. Ces publications consacrées à un pays ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays et de montrer dans quel contexte concurrentiel ce dispositif se déploie.

Directeur de la publication :

Antoine Grassin, Directeur général

Comité éditorial :

Béatrice Khaïat, Directrice générale déléguée

Anne Plaine et Clarisse Zerbib, coordination géographique pour la zone Europe

Anne Benoit et Magali Dulau, études et analyses

Les recherches nécessitant la création de ce DOSSIER ont été effectuées par Philippe Lane, Clarisse Zerbib, Laurent Dureuil et Mélodie Saada. Clarisse Zerbib en a assuré la mise en forme. Magali Dulau a fourni et vérifié l'ensemble des données statistiques.

L'Agence Campus France remercie le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Royaume-Uni et tout particulièrement Philippe Lane attaché de Coopération Universitaire.

Edition :

Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Réalisation : Agence Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Graphoprint - Paris

Agence Campus France

79 avenue Denfert-Rochereau

75014 Paris

Tél. : 01 53 63 35 00

*Les DOSSIERS CampusFrance sont imprimés sur papier PEFC-FSC
issu de forêts gérées durablement.*

Mai 2012

ISSN 2117-8496

